

CABINET

Arrêté n° 6775 /MAFDP-CAB  
Relatif aux modèles officiels de la fiche d'enquête  
parcellaire, de l'attestation d'identification cadastrale et du  
livret de contrôle de la gestion foncière

*LE MINISTRE DES AFFAIRES FONCIERES ET DU DOMAINE PUBLIC,*

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 17-2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière ;

Vu la loi n° 10-2004 du 26 mars 2004 fixant les principes généraux applicables aux régimes domaniaux et fonciers ;

Vu le décret n° 2010-122 du 19 février 2010 relatif aux attributions du ministre des affaires foncières et du domaine public ;

Vu le décret n° 2012-1035 du 25 septembre 2012 portant nomination des membres du gouvernement ;

Vu le décret n° 2014-242 du 28 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011-548 du 17 août 2011 fixant les modalités de contrôle de la gestion foncière,

**ARRETE :**

**Article premier :** La fiche d'enquête parcellaire préalable prévue par le décret n°2014-242 du 28 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011-548 du 17 août 2011 fixant les modalités de contrôle de la gestion foncière est établie, conformément au modèle officiel joint en annexe I du présent arrêté.

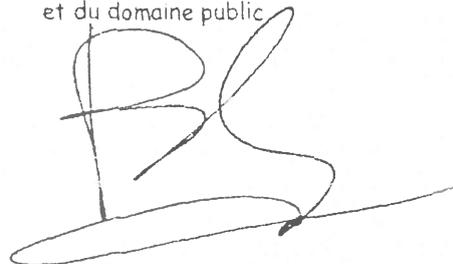
**Article 2 :** L'attestation d'identification cadastrale prévue par le décret n°2014-242 du 28 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011-548 du 17 août 2011 fixant les modalités de contrôle de la gestion foncière est établie, conformément au modèle officiel joint en annexe II du présent arrêté.

**Article 3 :** Le livret de contrôle de la gestion foncière prévu par le décret n°2014-242 du 28 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011-548 du 17 août 2011 fixant les modalités de contrôle de la gestion foncière est établi, conformément au modèle officiel joint en annexe III du présent arrêté.

**Article 4 :** Le présent arrêté sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 17 mars 2015

Le Ministre des affaires foncières  
et du domaine public



Pierre MABIALA

# FICHE D'ENQUETE PARCELLAIRE

## I. STATUT PARCELLAIRE

Etat

Particulier

## II. REFERENCES PARCELLAIRES

a) Références cadastrales :

Section	Bloc	Parcelle
---------	------	----------

b) Voirie :

Commune de :                      Arr :                      Q :                      Bloc(s) :                      Zone :

Rue ou Avenue	N°
---------------	----

## III. SITUATION JURIDIQUE

Titre foncier

Permis d'occuper

Autres documents

N° \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_

Date :

Date :

Date :

## IV. IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE OU DE L'OCCUPANT

Nom et prénoms ou raison sociale .....

Date et lieu de naissance : .....

Pièce d'identité n° .....du.....

Profession : .....

Adresse : ..... Tél : .....

Qualité : .....

## V. CONSISTANCE DE LA PARCELLE

### a) Commodité : .....

Eau : S.N.D.E.  Forage  Bâche à eau  Puits   
Electricité : S.N.E.  Groupe électrogène  Energie solaire   
Téléphone (fixe) :   
Assainissement : Puisard  Fosse sceptique  Caniveau   
Clôture : en dur  en semi dur  en haie vive  sans

### b) Mise en valeur :

Nombre des bâtiments :  Non bâtis   
Types : Précaire  Moyen  Bon   
Haut standing  Très haut standing

### Cultures :

Nature : .....

Plantations : .....

## VI. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET PHYSIQUE DU TERRAIN

### a) Situation géographique :

- Coordonnées topographiques des sommets de la parcelle

- Croquis orienté de la parcelle et servitudes éventuelles.

b) Situation physique :  
Superficie :

**VII. OBSERVATIONS**

**Nom de l'enquêteur :**

**Visa du chef d'équipe :**

**Date :**

**Signature du propriétaire :**

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES FONCIERES,  
DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES FONCIERES,  
DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE  
DE .....

N° ...../MAFDP/DGAFCT-DDAFCT

## **ATTESTATION D'IDENTIFICATION CADASTRALE**

Le Directeur départemental des affaires foncières, du cadastre et de la topographie de ....., atteste que les informations suivantes, issues de l'enquête parcellaire préalable, menée par : ....., en date de ....., sont exactes et conformes aux documents graphiques ci-joints : .....

### Identification du requérant

M. Mme. Mlle .....

Adresse : .....

CNI n° ..... délivrée le ..... à .....

### Origine de la propriété

- Propriété d'origine coutumière.

Constatée : oui  / non

Reconnue : oui  / non

- Mode d'acquisition : .....

### Références parcellaires

Section ..... Bloc ..... Parcelle(s) n° ..... Superficie .....

Suivant tableau de coordonnées topographiques (au verso) et sans préjudicier aux droits réservés du domaine de l'Etat.

Fait à ....., le .....

Le Directeur départemental,

MINISTERE DES AFFAIRES FONCIERES    REPUBLIQUE DU CONGO  
ET DU DOMAINE PUBLIC                    *Union pour le Progrès*

CABINET

N° ...../MAFDP-CAB

**LIVRET DE CONTROLE DE LA GESTION FONCIERE**

**PROPRIETAIRE :**

**Année :**

Noms et prénoms du représentant légal des détenteurs  
des droits fonciers coutumiers ou modernes :



Nom(s) : .....

Prénom(s) : .....

Date et lieu de naissance : .....

Fils ou fille de : .....

Et de : .....

Profession : .....

CNI n° : .....-du.....-délivrée à .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Fait à Brazzaville, le  
Le Ministre des affaires foncières  
et du domaine public,

**Pierre MABIALA**



